



VOLUME XV.—No. 27.

OTTAWA, ONT., MARS 1911.

Abonnement \$1.00 par an

## Examen de Conscience

### L'ESPRIT DE PARTI

L'ESPRIT de parti n'est pas, à proprement parler, un défaut. Il dégénère facilement en aveuglement : voilà son tort.

Le mode de gouvernement démocratique, dont jouissent presque tous les pays, engendre l'existence, chez eux, de coalitions politiques et crée les partis. Pour qu'un parti puisse grandir, prospérer, gouverner, il faut, certes, que ses éléments constitutifs soient unis par les liens d'une solidarité vigoureuse. Si la sauvegarde de cette solidarité importe plus à des citoyens que les intérêts véritables de la patrie, l'esprit de parti devient un fléau.

Dans le domaine politique, l'indépendance est chose très rare. Elle est le propre des intelligences supérieures et des cœurs nobles. Pour l'étouffer, l'ambition, l'orgueil, la vanité, la pusillanimité, le désir du bien être agissent de concert.

Comment l'indépendance serait-elle d'acquisition facile lorsque l'esprit de parti plane au-dessus de chaque berceau ? L'enfant, sans même connaître un traitre mot des problèmes politiques, donne une ardente adhésion au parti que son père a servi et voue une haine dédaigneuse au parti opposé. Quelle âme fortement trempée il lui faut être, ensuite, pour étudier impartialement les questions politiques ! Trop souvent, une disposition favorable préconçue envers tel ou tel parti, fausse irrévocablement son jugement.

Sans l'esprit de parti, le gouvernement d'un pays serait la nation, voire même la patrie ! Mais comment se peut-il qu'une nation soit gouvernée sagement, quand elle ne se gouverne pas elle-même, dans l'intimité de son jugement des actes de ses partis politiques ? Par la démocratie, on s'est flatté de tuer le despotisme. Il vit encore. Ce sont les partis politiques qui le font revivre. Les tyrans ont changé ; la tyrannie est restée la même. Dans le gouvernement démocratique comme dans l'ancien régime aristocratique, la servitude civile et politique ronge les âmes ; elle les affaiblit même dans l'ordre religieux. D'un homme doué de puissantes facultés intellectuelles, elle fait un esclave. Plus on parle de liberté et plus on se charge de chaînes. A un parti politique, on sacrifie son temps, son argent, son ta-

lent, son énergie, son honneur. Que reçoit-on en retour ? Parfois un peu d'encens, souvent beaucoup d'ingratitude. Le sort est cruel : il punit par là même où ils pêchent les hommes qui servent avec acharnement un parti politique ; ce sont les ouvriers de la onzième heure qui, d'ordinaire, mangent les marrons tirés du feu.

Vivace, au Canada, l'esprit de parti est surtout l'apanage des Canadiens-français. Oblitérer chez eux l'opinion publique, consommer le sacrifice des intérêts nationaux à ceux du parti, faire le mal et le bien dormir paisiblement sur le même oreiller, telle est son oeuvre. Il anéantit le patriote, empoisonne le citoyen, diminue le chrétien. Avant de servir leur race, les Canadiens-français servent les partis qui leur font respectivement des mamours, des promesses, du flirt.

Doivent passer avant les partis, la religion, la morale, les principes, la patrie, les grandes questions sociales et économiques, la colonisation. En voulant servir les partis d'abord et le pays ensuite, on a créé deux camps distincts qui se disputent le pouvoir. Dans ces camps, sous le couvert de ce qu'on appelle avec cynisme la discipline de parti, on exige des soldats l'obéissance absolue. C'est moins le parti qui dicte ses volontés aux chefs, que les chefs qui tiennent leurs acolytes sous la férule. On a le don de dompter même des natures bien trempées. A celle-ci, on promet des honneurs, à celle-là des gains d'argent. Si une intelligence supérieure travaille activement et devient, par sa puissance ou son indocilité, une menace pour l'existence sereine du parti, on l'endort. Les arguments convaincants ne manquent pas... Et, à l'heure du péril, ou exploite, chez le peuple, l'attachement à tel ou tel parti. Tactique méprisable, absolument opposée au bon gouvernement d'un pays.

Par malheur, les Canadiens-français se prêtent trop facilement au jeu des exploiters de l'esprit de parti. Au lieu de remplir le rôle d'électeurs libres et intelligents, ils remplissent celui de partisans aveugles. Soit qu'ils appartiennent à l'un ou à l'autre des deux grands partis se disputant le pouvoir, ils ne savent pas, lorsque surviennent des questions d'importance primordiale pour leur nationalité, leur langue ou leur religion, s'affranchir des liens de partis. Bien plus, leurs préjugés politiques parlent haut lorsqu'il s'agit, dans une ville, d'élection de maire ou d'échevins, et dans une municipalité rurale, de choix de conseillers ou de commissaires d'écoles. Résultat : pendant que les Canadiens français se battent, un témoin, ennemi de la race, veille dans l'ombre et recueille les dépouilles...

CHARLES LECLERC.

## AU JOUR LE JOUR

### HULL.

#### Installation des officiers du Conseil de Hull.

Dimanche soir, le 19 février, avait lieu, à la salle Notre-Dame de Hull, l'installation des nouveaux officiers du conseil local No 2 de l'Union Saint-Joseph du Canada. Un intéressant programme, comportant musique, chant, déclamation et discours, avait été préparé pour la circonstance. Aussi, y avait-il un auditoire nombreux et sympathique. Les amis de l'Union St-Joseph sont légion dans la jolie ville de Hull.

Parmi les personnes présentes, on remarquait: le Rév. Père A. Guertin, curé de la paroisse Notre-Dame de Hull, M. et Madame G. W. Séguin, M. et Madame J. U. Archambault, M. et Madame C. S. O. Boudreault, M. et Madame Rémi Tremblay, M. l'abbé S. Corbeil, le Rév. Père Bourassa, M. Charles Leclerc, etc.

L'orchestre et la chorale de Hull ont fait les frais de la musique et du chant. Comme toujours, les artistes ont su ravir l'auditoire; des applaudissements nourris leur ont prouvé que leur talent était vivement apprécié.

M. Aurélien Bélanger, inspecteur des écoles bilingues d'Ontario, a été le premier à prendre la parole. Il a traité un sujet d'une actualité brûlante: l'enseignement bilingue dans Ontario. Avec la puissance de raisonnement qu'on lui connaît, il a démolé les arguments sincères ou hypocrites apportés contre l'enseignement bilingue. A son avis, la lutte qui se livre actuellement dans Ontario autour de la question bilingue est une lutte de prime importance. Son issue aura une grande répercussion. Si l'élément canadien-français triomphe, ce sera, pour lui, entrevoir la possibilité de reconquérir les droits dont on l'a injustement dépouillé dans l'Ouest, dans la Nouvelle-Angleterre et dans les Provinces Maritimes. Si cet élément est vaincu, les ennemis de la cause française, enivrés de leur succès, feront un assaut pacifique, mais d'une barbarie digne des temps antiques, contre la Province de Québec. Nous avons pour nous, déclare

l'orateur, le droit, il nous reste à faire appel à la loyauté britannique de la majorité ontarienne pour obtenir le respect de ce droit. Dans cet appel, il ne faut pas oublier que l'Anglo-Saxon agit par conviction; et il faut détruire dans son esprit le germe des notions erronées, qui lui font s'opposer à nos revendications. Ainsi, règle générale, les Anglais d'Ontario commettent l'erreur de regarder la langue française comme étrangère dans la province. Ils oublient que si la langue anglaise est seule officielle dans le domaine provincial, la langue française a des droits acquis par la Constitution du pays. Cette Constitution laisse les provinces libres de légiférer en matière d'éducation; par là, elle les charge de voir à la formation du citoyen. Or, le citoyen Canadien-français a le droit incontestable de parler sa langue, puisque cette langue est officielle dans toutes les sphères relevant du domaine fédéral. Il faut donc, pour former un bon citoyen canadien-français, lui donner l'opportunité d'apprendre sa langue et de s'en servir à l'école pour acquérir la science. Il y a erreur profonde à dire que les Allemands ou les Polonais pourraient, tout comme les Canadiens-français, réclamer l'instruction dans leur langue maternelle. Les premiers, quand ils viennent se fixer au Canada, acceptent de plein gré, par le fait même, de renoncer à leurs aspirations nationales et à l'usage officiel de leur langue. Les seconds n'ont pas choisi la situation dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui. Cette situation leur a été imposée par les conquérants de leur patrie. Or, dans les traités où la race canadienne-française a accepté la domination anglaise, elle a posé comme condition première qu'elle conserverait le libre usage de sa langue et le libre exercice de sa religion.

Ce n'est là qu'un pâle résumé du discours substantiel prononcé par M. Bélanger, qui a félicité l'Union St-Joseph du Canada de l'attention toute particulière qu'elle porte à la cause nationale et à celle de l'éducation.

C'est M. G. W. Séguin, président général, qui a procédé à l'installation des officiers dans leurs charges respectives. Il a profité de la circonstance pour démontrer, à l'aide de chiffres probants, les progrès de l'Union St-Joseph du

Canada. Il a remercié le Rév. P. Guertin de sa sympathie envers la société, M. l'abbé Corbeil de son obligeance à porter la parole pour montrer toute la beauté de l'œuvre du Centin Collégial, M. Rémi Tremblay d'avoir bien voulu composer une superbe chanson pour la société.

M. le docteur J. U. Archambault, président du conseil de Hull, a remercié, avec sa coutumière habileté, les personnes présentes d'avoir bien voulu rehausser l'éclat de la fête. Il a annoncé l'ouverture d'un nouveau concours de recrutement au mois de mars, et invité tous les membres à faire entrer leurs amis dans la société.

Il appartenait à M. l'abbé S. Corbeil, Principal de l'École Normale de Hull, de traiter la question du Centin Collégial; il s'est acquitté de sa tâche avec son talent de philosophe, d'historien et d'orateur. L'auditoire ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

On m'a demandé, commence l'orateur, de vous parler de l'œuvre du Centin Collégial de l'Union St-Joseph du Canada. Faire l'éloge de cette œuvre, c'est faire l'éloge de nos collèges classiques. Car le Centin Collégial vise à prendre un enfant bien doué et à le faire passer par le moule du collège classique. Cette œuvre est de belle et noble mutualité. Non contents de secourir la veuve, de donner le pain aux orphelins et de venir en aide aux malades, les directeurs de l'Union St-Joseph veulent encore fournir le pain de l'instruction aux enfants privés de leur père, et doués d'une intelligence supérieure. Dire ce qu'ont fait les collèges classiques pour la race canadienne-française, c'est dire ce que veut faire l'Union St-Joseph du Canada pour la même race. Jetons un coup d'œil sur l'histoire. Nous sommes en l'année 1760. La France a abandonné la colonie sise sur les bords du St-Laurent. Ecrasés par le nombre, les bataillons français et les miliciens canadiens-français ont dû se rendre. Lévis a brisé son glaive. Et, l'aristocratie de la colonie française s'en est retournée en France. Il reste, sur les bords du fleuve majestueux, un noyau de 60,000 âmes. L'Anglais triomphe. L'avenir est à lui. Il se flatte de l'espoir que le Canada va perdre à tout jamais son caractère français. Il se dit qu'il va lui être facile, par l'école, de pétrir des hommes pour dominer et angliciser cette poignée de Canadiens-français. Mais le clergé est là qui veille. Le clergé connaît son histoire et sait qu'à

sa lumière, le rêve de l'Anglo-saxon s'évanouit. Descendant des Normands, le Canadien-français n'est pas né pour l'esclavage. Il est, par le sang britannique, avant l'Anglo-saxon; car l'histoire est là pour dire que ce sont les Normands, avec Guillaume le Conquérant, qui ont été à l'origine de la naissance du régime parlementaire en Angleterre. Avant la descente de Guillaume le Conquérant dans le pays des Anglo-Saxons, ceux-ci étaient gouvernés par de petits rois. Le clergé se dit qu'il reste une arène où la constitution britannique permet aux Canadiens-français d'aller croiser le glaive de la parole avec la race dite supérieure: c'est l'arène parlementaire. Et, pour former des soldats de l'arène parlementaire, le clergé ouvre des collèges classiques. Les cultivateurs, avec leur gros sens français, ont compris la tactique. Tandis qu'ils se courbent sur la charrue, ils envoient leurs fils au collège pour fournir à la patrie des défenseurs. Et, le collège, lui, comme l'a si bien dit déjà un des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, transforme les enfants en hommes, les prêtres en apôtres, les citoyens en patriotes. D'une part, le *high school* prépare l'Anglo-saxon au commerce, à l'industrie, à la finance; d'autre part, le collège classique, sortant du terre-à-terre de la vie matérielle, remplit l'âme des enfants d'idéal. La jeune intelligence du petit Canadien-français est mise en contact avec la grande intelligence des Démosthène, des Cicéron, des Bossuet, des Racine, des Corneille, etc. Le jeune homme apprend ce que c'est que la bravoure d'un Léonidas, que l'héroïsme d'une Jeanne d'Arc, que le courage d'un Dollard. Et, le résultat, c'est qu'au grand étonnement de la race anglaise, on voit surgir une pléiade d'hommes d'Etat, qui s'illustrent dans la carrière parlementaire. Qu'il suffise de mentionner: Bédard, Bourdage, Papineau, Lafontaine, Cartier, etc. Voilà l'œuvre des collèges. Aujourd'hui comme jadis, cette œuvre mérite une attention toute spéciale. C'est encore elle qui permettra à la race canadienne-française, dans les temps difficiles, de défendre ses droits. C'est elle aussi qui prouvera que la race dite inférieure est capable de produire de meilleurs hommes que la prétendue race supérieure.

Ce bref résumé ne peut donner qu'une légère idée de l'éloquent discours de M. l'abbé S. Corbeil. Ce discours a reçu les cordiales félicitations du Rév. Père Guertin, qui s'est fait l'interprète de l'auditoire pour remercier l'orateur.

**ST-ROCH No 193.**

Il nous fait plaisir de produire ici le rapport annuel du secrétaire-trésorier du Conseil de St-Roch de Québec n° 193. Ce rapport, clair et précis, est la preuve d'une bonne administration.

x

Monsieur le Président,  
Messieurs :

Avant de vous soumettre ce premier rapport annuel, qu'il me soit permis de vous offrir à tous mes plus sincères remerciements pour votre courtoisie à mon égard pendant ces derniers huit mois et aussi pour l'aide que vous m'avez donnée, soit directement, soit indirectement; ce qui a grandement contribué à me rendre faciles les devoirs de ma charge. Ces bons procédés, qui se sont maintenus entre tous les officiers et les membres, ont aussi heureusement contribué à la bonne administration de notre conseil, et je crois que tous vous serez satisfaits du résultat obtenu.

Comme vous le savez, la division du vieux conseil n° 29 fut décidée, en principe, en février dernier, et la pétition des membres de St-Roch ayant été approuvée par l'Exécutif, les membres pétitionnaires s'assemblaient le 8 avril pour faire l'élection des officiers du nouveau conseil. Le 28 avril, toutes les formalités ayant été remplies, l'Exécutif émettait la charte constituant le conseil St-Roch n° 193, et le même jour, l'inspecteur général, M. C. S. O. Boudreault, était spécialement délégué, et faisait l'installation des officiers de notre conseil.

Lors de l'inauguration du conseil, nous avons 156 membres qui avaient été transférés du conseil n° 29. Depuis, le mouvement des membres a été comme suit :

Au 1er mai.....	156
Admis sur transferts gratuits	14
" " étrangers	5
Nouveaux membres admis	41
<b>Total inscrit.....</b>	<b>216</b>
De ce nombre, nous devons déduire :	
Décédés.....	3
Rayés.....	5
Transférés.....	7
<b>Ce qui laisse, au 1er janvier 1911.....</b>	<b>15</b>
<b>membres en règle.</b>	<b>201</b>

Je dois ajouter que, sur ce nombre, quatre membres seulement n'avaient pas payé leur contribution de décembre au 1er janvier; mais ils doivent s'être mis en règle depuis. Par contre, plusieurs de nos membres ont fait des paiements en avance.

Depuis sa fondation, notre conseil a tenu douze assemblées, dont huit générales et quatre du Bureau de Direction. En outre, six assemblées n'ont pu être tenues faute de quorum. A ces douze assemblées, l'assistance des officiers a été comme suit :

MM. Lessard, prés. ....	8
Monier, 1er vice-prés. .	8
Jobin, 2me " ..	6
Gravel, sec.-trés. ....	12
Maily, receveur.....	12
Jobin, visiteur.....	6
St-Hilaire, visiteur....	5
Moisan, visiteur.....	3
Morency, com.-ord ...	10
Beaulieu, censeur....	8
Drouin, " ....	8
Bérubé, " ....	2

En ce qui concerne la partie financière, je crois que le rapport sera aussi à votre entière satisfaction. Voici un état des opérations de la caisse générale pour les huit mois :

Mois	Recettes	Malades	Caisse Locale	Ottawa
Mai..	247.02	111.42	14.82	120.78
Juin..	245.99	24.29	14.76	206.94
Juil..	251.45	24.29	15.09	212.07
Août.	259.99	8.57	15.60	235.82
Sept.	268.23		16.09	252.14
Oct..	294.68	26.43	17.68	250.57
Nov.	259.81		15.59	244.22
Déc.	286.62	20.71	17.20	248.71

\$2113.79 \$215.71 \$126.83 \$1771.25

Les \$215.71 payés pour bénéfiques en maladie l'ont été comme suit :

MM. H. Couture .....	\$10.71
A. Carbonneau .....	49.29
R. Nadeau.....	25.00
H. Boisjoli.....	25.00
J. D. Gauthier .....	17.14
B. Paradis.....	15.00
D. Bérubé.....	3.57
G. St-Michel .....	14.29
J. Lachance.....	8.57
E. Bouchard .....	10.71
P. Patry.....	20.72
Art. Clavet .....	15.71

\$215.71

Pour la Caisse locale, aux \$126.83 que nous avons reçu pour commission sur la perception, nous devons ajouter la somme de \$45.00 reçue du conseil n° 29 pour notre part des fonds de ce conseil, soit un total de recettes de 171.83. Sur ce montant, nous avons payé : Pour loyer, \$24; salaire du receveur, \$39.00; salaire du secrétaire-trésorier, \$19.51; et pour diverses dépenses d'organisation et d'administration, euchre, etc., \$30.53; laissant en mains au 1er janvier une balance de \$58.83. Sur ce montant, il convient de déduire la somme de \$37.69 pour salaires dus au receveur et au secrétaire pour les trois derniers mois. Tous les autres comptes ayant été payés, ceci laisserait un montant net de \$21.14 à l'actif du conseil comme résultat de l'année 1910.

Respectueusement soumis,

J. C. GRAVEL,  
sec.-trésorier.

Québec, le 9 janvier 1911.

\*\*\*

**SAINTE-ANNE DE BELLEVUE.**

Mardi soir, le 14 février, M. E. A. B. Ladouceur, président du Conseil de district de Montréal de l'Union St-Joseph du Canada, s'est rendu à Sainte-Anne de Bellevue pour y présider aux élections du conseil local et y faire

l'installation des officiers. Plus de cent personnes étaient présentes dans la salle municipale du joli village, et l'assemblée a été des plus enthousiastes. M. le curé Forbes a prouvé beaucoup de dévouement et d'attachement à l'Union Saint-Joseph, en assistant à la cérémonie et en prononçant un éloquent et très intéressant discours sur les affaires de la mutualité.

M. Ladouceur a présidé l'assemblée avec toutes les connaissances de la constitution et l'habileté qu'on lui connaît. Après les élections, qui ont donné lieu à des discussions courtoises mais énergiques, les nouveaux officiers ont été installés avec pompe. Tous ont reçu leur insigne des mains des dignitaires présents, et la prestation du serment de fidélité à la Société a été imposante. M. Ladouceur a été chaleureusement remercié par tous les officiers et membres du conseil local de Ste-Anne pour son beau travail relatif à l'avancement de leur cause, et tous l'ont prié de retourner souvent auprès d'eux pour activer le mouvement de la propagande.

Voici quels sont les officiers du conseil: M. l'abbé Alb. Lessard, chapelain; M. Evangéliste Portelance, président; M. Jos. M. Lavigne, 1er vice-président; M. Donat Lauzon, 2me vice-président; M. J. A. Demers, secrétaire; M. Aquila Portelance, trésorier; M. F. A. Wattier, receveur; censeurs, MM. E. Francœur et Edmond Charlebois; commissaire-ordonnateur, M. Ferdinand Leblanc; visiteurs des malades, MM. Wilfrid Richer et Georges Auger. Délégué à la prochaine convention législative, M. Aquila Portelance.— "La Presse."

\*\*\*

**ROCHONVILLE.**

A la résidence de M. Philias Maisonneuve, dimanche 19 février 1911, a eu lieu l'installation des nouveaux officiers du Conseil No 190 pour l'année 1911.

Sans être comble, la salle était assez bien remplie. C'est M. G. W. Séguin, président général, qui a procédé à l'installation et qui a apposé les insignes sur la poitrine des officiers, dont voici les noms:

Chapelain, Rév. P. Laniel; président, F. X. Trépanier; 1er vice-président, F. X. Tremblay; 2me vice-président, Louis Lafrance; secrétaire, Joseph P. Enright; censeurs, Mathias Bénard, Joseph Pilon et Sam. Pilon; visiteurs, Joseph Pariseau et J. J. Dionne; commissaire-ordonnateur, Joseph Farland.

Après l'installation, M. le Président général remercie les mem-

bres de l'avoir invité à leur installation et demande de travailler avec ardeur pour doubler le nombre de leurs membres avant la Convention. Il leur promet de leur venir en aide si nécessaire. Il demande aussi de redoubler d'ardeur pour assurer le succès du "Centin Collégial." Par l'entremise de ce sou donné mensuellement par chaque sociétaire, la société sera en mesure de munir d'une instruction solide les orphelins de sociétaires défunts.

L'orateur suivant est M. Olivier Paquette, trésorier du Conseil No 1. Il remercie les membres de l'honneur conféré au Conseil Notre-Dame d'Ottawa par cette invitation à une installation d'officiers, il encourage les membres à tenir à leur conseil et surtout à ne pas oublier le bien que fait le "Centin Collégial" pour l'instruction de nos orphelins.

Prend ensuite la parole le Rév. P. Laniel, qui, dans un très joli discours, se révèle ami sincère de l'Union St-Joseph du Canada. Il termine en exhortant les membres à rester toujours dignes de cette belle société.

M. F. X. Tremblay, 1er vice-président, en l'absence du président retenu chez lui par la maladie, remercie le Président Général et le représentant du Conseil No 1, de l'honneur qu'ils avaient accordé au conseil en assistant à cette installation.

Le secrétaire remercie également les invités et fait quelques remarques dans l'intérêt du conseil.

La fête se termina par la prière. Tous les membres présents garderont un excellent souvenir de cette soirée.

\*\*\*

**NOTRE-DAME DU LAC.**

Dimanche, le 5 courant, les membres du conseil de Notre-Dame du Lac ont donné une magnifique partie de euchre. Malgré le froid et le mauvais état des chemins, il y avait foule.

La soirée a été des plus agréables. La salle des Forestiers était très bien décorée pour la circonstance.

Les membres dévoués de la société n'ont rien épargné pour rendre la soirée attrayante.

De jolis prix ont été distribués aux heureux gagnants, dont voici les noms :

- Prix pour dames, Mlle Jeanne Violette;
- Prix pour messieurs, M. Omer Bouchard;
- Prix de consolation pour dames, Mlle Anna Marneau;
- Prix de consolation pour messieurs, M. Pierre Fortin.

Un bon réveillon fut servi avant le départ.

Un gros merci aux dévoués organisateurs.

# LE PRÉVOYANT

PUBLIE PAR

**L'Union St-Joseph du Canada**

A OTTAWA

Angle des rues Dalhousie et York

Téléphone 625

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS



Notre surplus net est maintenant de \$661,929.86.

x

Nouveau concours de recrutement. Profitez-en.

x

La Société a grossi son actif de \$133,000.00 en 1910.

x

Quelle belle devise que la nôtre : 'L'union fait la force !'

x

Travailler pour votre société, c'est travailler pour vous-mêmes.

x

Il y a des prix à gagner pour le présent concours. Qu'on se le dise.

x

Le bon moyen de pratiquer l'économie, c'est d'entrer dans une société mutuelle.

x

Le mot d'ordre de l'Union St-Joseph du Canada est : 'En avant, pour Dieu et la Patrie !'

x

Les pires ennemis de notre société ne sont pas les gens du dehors, mais les mauvais sociétaires.

x

L'Union St-Joseph du Canada a enrôlé sous sa bannière, l'an dernier, 4,160 nouveaux membres.

x

Plus nos membres sont dévoués envers notre société, plus celle-ci sera en mesure de les en récompenser.

x

Il faut avoir une âme basse et vile pour abdiquer sa nationalité. Entrons dans nos sociétés nationales.

x

Entrez dans les sociétés catholiques et canadiennes-françaises, plutôt que dans les sociétés neutres ou mixtes.

x

Avez-vous des parents ou amis qui feraient de bons membres pour la Société? C'est le temps pour eux de demander leur admission.

# Recrutement.

Chiffres éloquentes.

Jamais l'Union St-Joseph du Canada n'a eu un recrutement aussi actif et aussi choisi qu'en 1910. Elle a, durant cette année, grossi l'effectif de ses membres de 4,160. C'est un sang vigoureux qui s'est infiltré dans ses veines, car la moyenne d'âge des nouveaux membres a été de 26 ans seulement.

Voici la liste des conseils qui ont grossi le chiffre de leurs membres au cours de 1910. Ils sont énumérés par ordre de mérite :

St-Edouard de Montréal...	136
Hull, No 2.....	125
Hawkesbury .....	90
Buckingham.....	60
Ottawa, No 1.....	59
Cache Bay.....	55
St-Isidore de Prescott .....	53
Aylmer.....	50
Se-Anne d'Ottawa.....	42
St-Rédempteur de Hull.....	42
Trois-Rivières.....	37
St-Hyacinthe.....	35
Notre-Dame des Laurentides.	35
Victoriaville.....	34
Rockland.....	34
Ville Emard.....	33
Tilbury.....	33
Thessalon.....	32
St-Gédéon.....	32
St-Zotique.....	32
Ste-Eleuthère.....	32
Lac à la Tortue.....	31
Ste-Elisabeth .....	27
L'Acadie.....	27
Sturgeon Falls.....	25
St-Roch de Québec.....	23
Rapide de l'Orignal.....	23
Haleybury .....	23
Byng Inlet.....	22
Cosby.....	21
Cap Chat.....	21
Walkerville.....	20
L'Orignal.....	20
Pointe-Gatineau.....	20
Shawinigan Falls.....	20
Notre-Dame de Lévis.....	20
St-Gilles.....	19
Caraquet.....	19
Fassett .....	19
Whitney .....	18
Sault-Ste-Marie.....	18
Penetanguishene.....	16
Rivière Joseph.....	16
The Brook .....	16
Field.....	16
Jeune Lorette.....	16
Thetford Mines.....	16
Chapeau.....	15
Val des Bois.....	15
Lamèque.....	15

Ste-Thérèse .....	15
Ste-Epiphane.....	15
Lachine.....	14
St-Anicet .....	14
Winnipeg .....	13
Rivière du Loup.....	13
Cedar Hall.....	13
Viauville.....	13
Québec, No 29.....	12
Lachute .....	12
Notre-Dame du Lac .....	12
Ste-Rose du Dégelé.....	12
Fournier .....	11
Tecumseh.....	11
Calumet.....	11
Belle-Rivière.....	11
Coteau.....	11
St-Fabien .....	11
Cabano.....	11
Moose Creek .....	11
Annonciation .....	11
Marieville.....	10
Ascension .....	10
Contrecoeur.....	10
Ste-Agathe.....	10
Sault (Michigan) .....	10
Jonequières.....	10
St-Valérien.....	10
Sayabec.....	10
Plantagenet .....	10
Mattawa .....	10
Stoney Point.....	10
Blind River.....	10
Lorrainville.....	9
Masson.....	9
Thurso .....	9
St-Clet.....	9
St-Vincent de Paul.....	9
Bie.....	8
St-Eugène.....	8
Grande Baie.....	8
St-Frs. d'Assises, Ottawa .....	8
St-Bruno.....	7
Chêneville.....	7
Astorville.....	7
St-Rémi.....	7
Valleyfield.....	7
St-Alexandre .....	7
St-André Avellin.....	7
Notre-Dame des Bois.....	7
Ste-Anne de Bellevue.....	6
Ste-Julienne.....	6
Lafontaine, Ont. ....	6
Rigaud.....	6
Piperville .....	6
Ste-Rose.....	6
Bonfield.....	6
Glen Robertson .....	6
Blezzard Valley .....	6
Ste-Martine.....	6
Clarence Creek.....	6
Windsor Mills.....	6
Baie Shawinigan.....	6
North Bay.....	6
Wendover.....	6
St-Jean-Baptiste d'Ottawa .....	6
St-Gabriel .....	5
St-Joseph, Montréal.....	5
Ste-Anne de la Pérade .....	5
St-Sébastien.....	5
Disraëli .....	5
St-Gilles.....	5
Lac aux Saumons .....	5
St-Jean de Dieu.....	5
Chambord.....	5
St-Alexis.....	5

St-Joachim .....	5
Cornwall.....	5
Janeville.....	5
Ripon .....	5
Grenville.....	5
Windsor.....	5
Montebello.....	4
Brompton .....	4
St-Henri, Montréal.....	4
Bonaventure.....	4
St-François.....	4
Bassin-Chicoutimi .....	4
Laprairie.....	4
St-Jacques.....	4
St-Sauveur, Québec .....	3
Kamouraska.....	3
Ste-Claire.....	3
Beauport.....	3
St-Jean .....	2
Ste-Anne de Chicoutimi.....	2
St-Narcisse.....	2
Coaticook.....	1
St-Romain.....	1
Terrebonne.....	1
Chaudière Jct. ....	1
L'Islet.....	1

Ce tableau démontre que nos organisateurs et nos agents locaux ont fait bonne besogne.

C. S. O. BOUDREAULT,  
Secrétaire de la propagande.



M. HECTOR A. HÉBERT,  
Président du Conseil local de Granby de l'Union St-Joseph du Canada.

### AVIS.

Les médecins ne doivent pas oublier qu'ils ne peuvent donner un certificat de maladie à un membre de l'Union St-Joseph du Canada, que lorsque ce membre a été sous leurs soins.

Les visiteurs de malades doivent visiter les malades et s'acquitter de ce devoir consciencieusement.

**Recettes et Déboursés de l'Exécutif.**

SEMESTRE DU 1er JUILLET AU 31 DECEMBRE 1910.

Balance en mains du Trésorier (1er du mois)	303.47	
Balance nette en Banque Nationale, .....	12,370.03	
Balance nette en Banque Royale, .....	15,601.74	
		28,275.24
<b>RECETTES.</b>		
Remises des Conseils et Bureaux . . . . .	160,980.05	
Dépôts des aspirants . . . . .	8,520.29	
" " refusés . . . . .	848.58	
Transferts . . . . .	126.25	
Polices . . . . .	197.50	
Intérêts et coupons . . . . .	11,486.20	
Loyers . . . . .	7,297.98	
Insignes . . . . .	138.46	
Remboursements divers . . . . .	11.78	
A/c prêts personnels . . . . .	202.75	
Total des recettes . . . . .	189,809.84	
		<u>\$218,085.08</u>
<b>DÉBOURSÉS.</b>		
Avances . . . . .	75.00	
Audition . . . . .	600.00	
Bulletin . . . . .	1,660.09	
Bénéfices : Caisse sociale . . . . .	5,251.01	
" Autres Caisses . . . . .	4,247.40	
Entretien de la bâtisse . . . . .	2,683.11	
Commissions aux agents . . . . .	3,540.72	
Décès par versements . . . . .	33,623.63	
Décès entiers : Caisse sociale . . . . .	10,427.25	
" Autres Caisses . . . . .	30,033.77	
Décès d'épouses . . . . .	3,675.00	
Dixième de certificats . . . . .	177.65	
DIVERS : Polices et certificats . . . . .	239.70	
Annonces . . . . .	79.61	
Licences, Manitoba et Québec . . . . .	110.00	
Code. I O. F. . . . .	1.20	
Centin Collégial . . . . .	95.63	
Divers . . . . .	47.03	
Frais de protêt . . . . .	1.30	
Almanach des adresses . . . . .	4.00	
Bannières . . . . .	250.00	
Congrès Eucharistique . . . . .	400.00	
Exposition . . . . .	36.95	
Photographies . . . . .	58.00	
Journaux . . . . .	39.00	
Ameublement . . . . .	388.00	
Téléphone . . . . .	29.50	
Extrait de baptême . . . . .	50.00	
Loyer voûte de sûreté . . . . .	40.00	
Loyer des bureaux de l'Exécutif . . . . .	4,200.00	
Examens . . . . .	4,848.50	
Frais de port . . . . .	1,065.75	
Invalidité et rachats . . . . .	1,432.00	
Impression et papeterie . . . . .	1,363.64	
Insignes . . . . .	935.47	
Nécessaire de bureaux . . . . .	83.88	
Profits et pertes . . . . .	65.00	
Prêts et débentures . . . . .	65,660.99	
Remboursements aux refusés . . . . .	848.58	
Salaires des employés . . . . .	5,395.10	
" des organisateurs . . . . .	4,860.74	
" des officiers . . . . .	2,946.96	
Honoraires ré assistance l'Exécutif . . . . .	299.00	
" " aux Comités . . . . .	216.00	
Services légaux . . . . .	352.28	
Frais de voyages ré assemblées . . . . .	216.25	
" " organisation . . . . .	4,844.22	
Total des déboursés . . . . .	197,420.70	
Balance le 30 du mois :		
Balance nette Banque Nationale . . . . .	15,922.85	
" " " Royale . . . . .	4,741.53	
		20,664.38
		<u>\$218,085.08</u>

**Bilan au 31 décembre 1910.**

<b>ACTIF</b>	
<b>EN ARGENT :</b>	
En Banque Nationale . . . . .	18,776.83
" Royale . . . . .	10,286.95
Dépôt au Gouvernement de Québec . . . . .	5,000.00
" " Nouveau-Brunswick . . . . .	5,000.00
	<u>39,063.78</u>
<b>EN VALEURS :</b>	
Prêts et débentures, inclus intérêts accumulés . . . . .	500,717.33
Propriété immobilière . . . . . 80,000.00	
Propriété mobilière . . . . . 3,750.00	
Insignes, papeterie, etc., . . . . . 1,000.00	
	<u>84,750.00</u>
	585,467.33
Avances aux membres âgés . . . . .	2,631.05
" pour frais de voyages . . . . .	516.05
" caisse journalière . . . . .	100.00
Aux membres de la Caisse Sociale . . . . .	234,399.41
	<u>237,646.51</u>
<b>DIVERS :</b>	
Loyers dûs . . . . .	434.15
Balances dues sur perception par les Conseils et Bureaux de perception . . . . .	1,087.18
Balances dues par les agents et percepteurs en défaut (comptes personnels) . . . . .	1,459.45
	<u>2,973.78</u>
	<u>\$865,151.40</u>
<b>PASSIF.</b>	
<b>Chèques en circulation :</b>	
Banque Nationale . . . . .	2,853.98
" Royale . . . . .	5,545.42
	<u>\$8,399.40</u>
Montants dus pour commissions . . . . .	115.50
" examens médicaux . . . . .	628.00
" bénéfices en maladie . . . . .	527.70
" remboursements . . . . .	24.56
" frais de voyages . . . . .	150.61
" impression et papeterie . . . . .	56.35
" polices et certificats . . . . .	47.65
" divers . . . . .	23.86
	<u>1,584.23</u>
Montants dus aux héritiers de la Caisse Sociale et payables en versements . . . . .	176,344.16
<b>Réclamations pour bénéfices mortuaires non payés :</b>	
Décès de membres, Caisses A. C. et E. . . . .	4 000.00
" " " Sociale . . . . .	12,000.00
" d'épouses, " " . . . . .	650.00
" " " B. D . . . . .	243.75
	<u>16,893.75</u>
Total du passif . . . . .	\$203,221.54
Surplus net le 31 déc. 1910 . . . . .	661,929.86
	<u>\$604,341.23</u>
Actif le 31 juin 1910 . . . . .	\$604,341.23
Augmentation du semestre . . . . .	57,588.63
	<u>\$661,929.86</u>
LASSALLE-GRAVELLE, <i>Comptable en chef.</i>	
J. N. RATTEY, J. F. H. LAPERRIÈRE, <i>Auditeurs supérieurs.</i>	

**Profitez du Concours que nous annonçons dans une autre page.**

(Signé) J. N. RATTEY,  
J. F. H. LAPERRIÈRE,  
*Auditeurs Supérieurs.*

(Signé) LASSALLE-GRAVELLE,  
*Comptable en Chef.*

## CHEZ NOS CONSEILS

### OFFICIERS POUR 1911.

Nous continuons ci-dessous la liste des nouveaux officiers de nos divers conseils, liste dont nous avons commencé la publication dans le numéro de février du "Prévoyant".

#### L'Orignal, No 7.

Président, H. E. Daoust; 1er vice-président, A. Guenette; 2me vice-président, J.-D. Bougie; secrétaire-trésorier, Félix Millette; receveur, J. F. O. R. Millette; censeurs, Adhémar Clément, Philippe Cadieux, Damase Parizeau; visiteurs, Georges Charbonneau, Alex. Chatelain, Ant. Parisien, Téléphore Guénette, Pierre Charlebois et Delphis Charbonneau; Comm.-ordon., Napoléon Landriault.

#### Sherbrooke, No 19.

Chapelain, Rév. J. H. Roy; président, Félix Brunelle; 1er vice-président, Georges Harton; 2me vice-président, Victor Audet; sec.-receveur, J. S. Tétrault, N.P.; trésorier, G. E. Bégin; visiteurs, Nap. Houle, Ludger Bérard; censeurs, P. H. Dubuc, N.P., Oliva Dufresne, J. E. Marceau; com.-ordon., Alex. Trudeau.

#### Grand'Mère, No 20.

Chapelain, Rév. L. R. Laffèche; président, Pierre Thivierge; 1er vice-président, Wilfrid Matteau; 2me vice-président, Wenceslas Dufresne; secrétaire, Jos. Blais; receveur, Wilbrod Lemay; visiteurs, A. Lacourse, A. Baudin; com.-ordon., Téléphore Lang; censeurs, Urbain Cossette, Donat Matton, Johnny Béland.

#### Lefavre, No 22.

Président, Maxime Thivierge; 1er vice-président, John Charron; 2me vice-président, Samuel Chartrand; sec.-trésorier, Norbert Lefavre; receveur, David Lefavre; visiteurs, Ménéippe Lauzon, E. Paquette, Ovila Dault; censeurs, Edouard Call, Arthur Malette, W. Hotte; com.-ordon., J. B. Dault.

#### Cornwall, No 25.

Rév. A. J. McMellan, chapelain; Joseph R. Giroux, président; J. E. Chevrier, 1er vice-président; J. B. Chatelois, 2me vice-président; Arthur Chevrier, secrétaire; Jos. Miron, trésorier; F. Dextras, receveur; visiteurs de malades, Olivier Saucier et Ludger Laurin; com.-ordon., Pierre Lacelle; censeurs, Damien Jodoin, Amédée Chevrier et Louis Leclair.

#### Orléans, No 27.

Rév. W. Deguire, président; Zotique Tessier, 1er vice-président; Adélarde Vézina, 2me vice-président; A. F. Cousineau, secrétaire; J. Major, trésorier; Léon Lachaine, receveur; Johnny Joannisse, M. Cléroux, visiteurs; Alfred Joannisse, com.-ordon.; Alphège Duford, Maxime Bastien et Arthur Bergevin, censeurs.

#### St-Joachim, No 30.

Président, Elie Quenneville; 1er vice-président, Adélarde Mailloux; 2me vice-président, Ludger Gagnon; secrétaire et trésorier, Laurent Lévesque; receveur, Mme Emilie Allard; censeurs, Cléophas Caza, Ulric Giroux, Gédéon Chapdelaine; visiteurs, Moïse Vermette, Johnny Mailloux; comm.-ordon., Edouard Tellier.

#### Ste-Thècle, No 35.

Président, Gédéon Roy; 1er vice-président, Léopold Veillette; 2me vice-président, Charles Audy; secrétaire-receveur, J. G. Audy; trésorier, Stanislas Bordeleau; censeurs, T. H. Massicotte, Jean Piché et Wilbrod Gervais; visiteurs de malades, Pierre Tessier, Dolphis Bélisle; com.-ordon., P. C. Audy.

#### Thurso, No 37.

Gonzague Gagnon, président; Guillaume Leduc, 1er vice-président; J. Baptiste Robillard, 2me vice-président; Ferdinand Dubois, secrétaire; J. B. Bergeron, trésorier; Rév. J. Chatelain, P.C., receveur; Rév. J. Chatelain, P.C., Emile Sénéchal et Arthur Chartrand, visiteurs de malades; Chéri Beauchamp, commissaire-ordonnateur; James Pelletier, Arthur Chartrand et Albéric Lefebvre, censeurs.

#### Valleyfield, No 38.

Président, Albert Branchaud; 1er vice-président, Henri Lebeuf; 2me vice-président, Auguste Poirier; percepteur, Nestor Wallot; secrétaire, Omer Trudeau; trésorier, Damase Allard; censeurs, Alphonse Dandurand, Domina Beauchamp, Théophile Bougie; visiteurs, Frédéric Leduc, Edmond Crotteau; commissaire-ordonnateur, Wilfrid Gougeon.

#### Coteau Station, No 42.

Chapelain, Rév. J. A. Lippé; président, Chas. Dumesnil; 1er vice-président, Théo. St-Cyr; 2me vice-président, O. Houle; secré-

taire et receveur, N. Desforges; trésorier, H. R. Smith; visiteurs, F. Montpetit, A. Chatelois; com.-ordon., Aldoma Gareau; censeurs, T. Vernier, Aldéric Garand, R. Monpetit; médecin examinateur, Dr. W. Cartier.

#### Eastview, Ont., No 50.

Président, Honoré Parent; 1er vice-président, Jos. Desjardins; 2me vice-président, Mazenod Dessert; trésorier, Camille Gladu; secrétaire et receveur, Joseph Boivin; censeurs, Joseph Durocher, Alcide Larose, John Gladu; visiteurs, A. J. Gravelle, Olivier Lanoue.

#### St-Evariste, No 45.

Isidore Philippon, président; Edouard Morin, 1er vice-président; Pierre Pépin, 2me vice-président; F. X. Blais, secrétaire; Théophile Grégoire, receveur; Bélonie Duford, Louis Bernier, visiteurs; Napoléon Gagné, com.-ord.; Achilas Talbot, Rémi Bolduc, Odiose Philippon, censeurs; Azarias Roy, médecin examinateur.

#### St-Victor de Tring, No 65.

Chapelain, Rév. J. E. Bernier; président, Dr H. Lacoursière; 1er vice-président, Henri Poulin; 2me vice-président, Louis Pouliot; sec.-trésorier, J. E. Lacoursière; receveur, Arthur Veilleux; visiteur, Philippe Pouliot; commissaire-ordonnateur, Trefflé Giguère.

#### Lachute, No 74.

Rév. Joseph Picotte, chapelain; Charles Barker, président; Jos. Bousquet, 1er vice-président; S. Prévost, 2me vice-président; G. Desjardins, secrétaire; F. Paquette, receveur; F. Malette, trésorier; H. Gibault, W. Malette, H. M. Lavigne, visiteurs; L. Courteau, J. A. Malette et Louis Laffleur, censeurs; H. St-Jacques, commissaire-ordonnateur.

#### Bromptonville, No 80.

Chapelain, Rév. J. A. Robidas; président, Louis Bougie; 1er vice-président, H. Marchand; 2me vice-président, T. Bilodeau; secrétaire, J. L. Cayouette; trésorier, J. A. Allard, M.D.; receveur, J. A. Allard, M.D.; visiteurs, J. Bte Cyr, Ernest Beauchesne; com.-ordon., Jos. Laroche; censeurs, Jos. Liberge, H. Gagnon, Benj. Roy.

#### Windsor, Ont., No 89.

Chapelain, Mgr Meunier; assistant-chapelain, Rév. Père Brisson; président, Alfred St-Onge; 1er vice-président, A. Fred. Bensette; 2me vice-président, Jérôme Poisson; secrétaire, Jean M. Gignac; trésorier, J. W. Kerr; receveur, Damien Gourd; com.-ordon., Albémi Joannisse; censeurs, Gilbert Jacques, Georges Meroux, Levail Marantelle; visiteurs, Pierre P. Cam-

peau, Arsène Dufour, Stephen Lespérance; médecin, Dr Amyot.

#### Beauceville, No 92.

Chapelain, Rév. L. Z. Lambert; président, Ephrem Denis; 1er vice-président, Joseph Rodrigue; 2me vice-président, L. Debien; secrétaire, Louis Denis; trésorier, P. C. Fortin; receveur, Cyr. Doyon; visiteurs, Joseph Lachance, Jos. Maheu, Ernest Hamon; com.-ord., Joseph Doyon; censeurs, Alfred Fortin, Joseph Poulin, Gédéon Doyon.

#### Ste-Anne d'Ottawa, No 93.

J. B. St-Laurent, président; Dr Dupuis, 1er vice-président; Armand Bériault, 2me vice-président; Alexis DeVarennnes, secrétaire; Philias Carrière, trésorier; J. A. Hudon, receveur; J. O. Routhier, Henri Côté, J. A. Morin, fils, censeurs; F. X. Déry, Joseph Dagenais, visiteurs de malades; J. B. Neveu, commissaire-ordonnateur.

#### St-Henri de Lévis, No 106.

Président et chapelain, Rév. J. A. N. Guin; 1er vice-président, Joseph Gosselin; 2me vice-président, Joseph Bussière; secrétaire et receveur, S. Wilfrid Fortin; trésorier, Joachim Fortin; visiteurs, F. X. Larrivée et Philibert Chartré; commissaire-ord., Joseph Brochu; censeurs, Louis Beaudoin, Pierre Royer, Joseph Blanchet.

#### Portneuf, No 107.

Rév. F. X. Tessier, chapelain; Louis Gignac, président; Arthur Lemay, 1er vice-président; Adju-tor Gignac, 2me vice-président; J. Louis Godin, secrétaire; Zotique Frenette, receveur; Dr Geo. Paquin, trésorier; Alfred Tessier, com.-ord.; Hercule Arcand, Cyrille Belleau, Odina Papillon, visiteurs; Delevois Frenette, Joseph Richard, Georges Piché, censeurs.

#### Ste-Flavie, No 108.

Rév. J. A. Verreau, chapelain; Pierre Ouellet, président; F. X. Cloutier, 1er vice-président; Jos. Rioux, 2me vice-président; Octave Bertin, secrétaire; J. Bte Desrosiers, trésorier; Chs. Lévesque, receveur; Dr J. A. Ross, jr., médecin; Alph. Langlois, commis.-ord.; John Bernier, J. D. Robert Morissette, Ant. Fortin, censeurs; Thomas Larouche, Xavier Dupont, visiteurs des malades.

#### St-Hubert, No 114.

Chapelain, Rév. C. B. Beaulieu; président, J. H. Massé; 1er vice-président, J. B. Ouellet; 2me vice-président, Napoléon Dubé; secrétaire-receveur, Lucien Grenier; trésorier, H. Pelletier; censeurs, Joseph Dubé et Omer Marquis; visiteurs, Wilfrid Roy et Elisée Massé; com.-ordon., Adélarde Bélisle.

**St-Jean-Baptiste, No 124.**

Président, J. H. Bray; 1er vice-président, Chs. Diotte; 2me vice-président, A. Drouin; secrétaire, E. W. Bourcier; trésorier, F. Bonenfant; receveur, W. Rowe; visiteurs, B. Rouleau et E. Patrie; com.-ordon., J. Leduc; censeurs, L. Proulx, J. C. St-Pierre et Eug. Pelletier, jr.

**St-Albert, No 129.**

F. X. Meilleur, président; Geo. Whissel, 1er vice-président; Honoré Brunet, 2me vice-président; Jos. Meilleur, secrétaire; Romuald Cheffer, trésorier; Jos. Meilleur, receveur; Joseph Turpin, Albert Génier, Ild. Pinsonneault, censeurs; Willie Cousineau, Sébéame Forget, visiteurs; Wilfrid Gagné, commissaire-ordonnateur.

**Viauville, No 130.**

Chapelain, Rév. L. A. Dubuc; président honoraire, Rév. Edouard Contant, curé de Maisonneuve; président, J. F. A. Gatien; 1er vice-président, A. Despatie; 2me vice-président, T. Leduc; secrétaire, E. L. DuPlessis; trésorier, L. Desrosiers; censeurs, J. C. Leblanc, Jean Larivière, O. Dorion; commissaire-ord., E. Vinette; receveur, Dr J. F. A. Gatien; visiteurs, E. Leduc, N. Girard, J. Thivierge, J. Lajeunesse.

**Ste-Geneviève de Batiscan, No 131**

Rév. Alsem Bourassa, chapelain; William Fortin, président; Jos. Germain, 1er vice-président; Johnny Brousseau, 2me vice-président; Omer Frigon, secrétaire; Arthur Massicotte, trésorier; Ulric St-Arnault, receveur; Georges Massicotte, Alfred Normandin, visiteurs; Napoléon Baribeau, com.-ord.; Alfred Gervais, Alfred Hamelin, Joseph Massicotte, censeurs.

**Cobalt, Ont., No 133.**

Chapelain, Rév. J. O. Forget; président, O. Aquin; 1er vice-président, Pierre Tremblay; 2me vice-président, Joseph Harvay; secrétaire, Oscar Gaudreault; trésorier, J. R. A. Viau; receveur, Joseph Bazinet; visiteurs, Amédée Léonard, Adélar Guénette et Louis Smith; com.-ordon., Joseph Gauthier; censeurs, Lorenzo Gauthier, Wil. Doran, A. Laffeur.

**Ste-Elisabeth du Portugal, No 135**

Chapelain, Rév. N. Thérien; président, Osias Pagé; 1er vice-président, J. B. Dubé; 2me vice-président, M. Legault; secrétaire, E. Bélanger; trésorier, E. Pagé; receveur, I. Arcand; censeurs, M. Bertrand, M. Nap. Laurin, M. Ravacler; visiteurs, M. Gauthier, M. Quévillon; com.-ordon., M. II. Benoit.

**St-Jean de Dieu, No 137.**

Rév. J. A. Ouellet, chapelain;

Joseph Boucher, président; Jean Plourde, 1er vice-président; Adélar Rioux, 2me vice-président; Florian Rioux, secrétaire et receveur; Emile Rioux, trésorier; Adolphe Soulard et Abraham Gagnon, visiteurs des malades; Louis Beaulieu, Louis Gagnon et Auguste Parent, censeurs; Joseph Desjardins, com.-ordonnateur.

**St-Rédempteur, Hull, No 136.**

Chapelain, Rév. J. A. Carrière; président, Dr J. E. Champagne; 1er vice-président, Jos. Levasseur; 2me vice-président, Georges St-Laurent; secrétaire, A. R. Pilote; trésorier, André Foucault; receveur, Adélar Beauchamp; visiteurs, Octave St-Laurent, Joseph Kirouac; com.-ordon., Joseph Labelle; censeurs, J. E. Pilote, Emile Kirouac, Eugène Dagenais.

**Hochelaga, Montréal, No 145.**

Desjardins E. président; Portugais, R., 1er vice-président; Asselin, D., 2me vice-président; Perreault, J. A., secrétaire; Renaud, J. A., receveur; Jetté, A., trésorier; Gauthier, J., Asselin, N., visiteurs; Bergevin, J., com.-ordon.; Roberge, L. E., Galbert, O., Gamache, W., censeurs.

**Contrecoeur, No 148.**

A. E. Lamoureux, président; Jos. Lacroix, 1er vice-président; C. Dansereau, 2me vice-président; F. de S. Gervais, secrétaire; J. B. Dupuy, trésorier; Art. Hurteau, P. Gervais, C. Gosselin, censeurs; J. A. Liboiron, receveur; Louis Pineault, Alfred Beauregard, visiteurs des malades; Avila Nadeau, commissaire-ordonnateur.

**Bauport, No 158.**

Président, Herménégilde Parent; 1er vice-président, Eugène Richard; 2me vice-président, Jos. Duchesne; secrétaire, A. St-Hilaire; trésorier, L. P. Grenier; receveur, Alfred Déry; censeurs, Stanislas Parent, J. Bte Paradis, Albert Barbeau; visiteurs, Philémon Gagnon, Philippe Robert, Auguste Trépanier; comm.-ordonnateur, Jos. Tremblay.

**Ste-Famille, Ottawa-Est, No 180.**

Rév. P. C. Charlebois, chapelain; Charles Langlois, président; J. E. Clairoux, 1er vice-président; J. B. Labrie, 2me vice-président; E. J. Bruyère, secrétaire; Ed. Leclerc, trésorier; P. M. Paul, receveur; M. Dubé et J. Laccelle, visiteurs; Eug. Dagenais, commissaire-ordonnateur; Rév. P. C. Charlebois, Fer. Patenaude et Edgar Labrie, censeurs.

**Lorrainville, No 183.**

Rév. M. E. Geoffroy, chapelain; Albert Cyr dit Vincent, président; Pierre Plante, 1er vice-président; Nap. Chaumont, 2me vice-président; Joseph Thérien, secrétaire;

Camille Coutu, trésorier; Nap. Bouchard, receveur; Joseph Larouche, Alfred Larouche, visiteurs; Roch Allard, commissaire-ordonnateur; Jules Dumais, Arthur Lacasse, Philippe Bellehumeur, censeurs.

**Tilbury, No 184.**

Chapelain, M. l'abbé C. A. Parent, P.P.; président, J. A. Tremblay; 1er vice-président, Pierre Aimard; 2me vice-président, Henri Langis; receveur, Henri Beuglet; secrétaire, Ernest Chauvin; censeurs, Van. Sam. Mather, Alfred Aimard, Joseph Caron; com.-ordon., Joseph Blais; visiteurs, Delphis Breault et Adolphe Ouellette.

**Ormstown, No 185.**

Président, J. A. Reid; 1er vice-président, Dosithée Beauchamp; 2me vice-président, Edmond Bazinet; secrétaire et receveur, T. T. Fontanis; trésorier, Gilbert Parent; com.-ordon., Edmond Laberge; censeurs, Wm. Boldue, Evano Charlebois, Louis Petelle; visiteurs de malades, Jos. Cusson, Jos. Lepage, Rémi Legault.

**Walkerville, No 189.**

Président, Alex. St-Louis; 1er vice-président, Henri Cécile; 2me vice-président, Antoine Maître; secrétaire, Adolphe C. Janisse; receveur-trés., Onésime Riberdy; censeurs, Octave Ménard, Alphonse St-Louis, Tancrede Janisse; visiteurs, Henri Cécile, Antoine Maître et Narcisse Lefebvre; com.-ordon., Walter Marchand; Chapelain, Rév. L. A. Beaudoin; médecin, R. H. Casgrain.

**St-Roch, No 193.**

Président, J. A. Gravel; 1er vice-président, T. J. Jobin; 2me vice-président, J. E. Morand; secrétaire-trésorier, L. P. Gravel; receveur, Chas. Mailly; visiteurs, John Jobin, J. G. Moisan; com.-ordon., Nap. Morency; censeurs, P. A. Drouin, M.D., J. H. Chouinard, Ed. Trudel.

**Cache-Bay, No 124.**

Chapelain, Rév. L. H. Trainer; président, Camille Piché; 1er vice-président, Alfred Morel; 2me vice-président, Louis Major; secrétaire, Emery Cadorette; trésorier, Philippe Landriault; visiteurs de malades, Albert Dubois, Philippe Major, E. E. Lamarre; com.-ord., Alfred Gervais; censeurs, Rév. L. H. Trainer, M. Livogue, Joseph Dubois.

**Rapide de L'Original, No 205.**

Rév. J. A. Genier, président; Médor Lemieux, 1er vice-président; Pierre Lortie, 2me vice-président; Napoléon St-Amour, secrétaire; Aldéric Bélec, trésorier; Ephrem Sabourin, receveur; Mathias Courtemanche, Honoré Bé-

langer, visiteurs; Wilfrid Chartrand, Henri Coursol, Dr Oscar Godard, censeurs; Camille Raymond, commissaire-ordonnateur.

**AVIS**

Ottawa, 15 mars 1911.

Aux membres de l'Union  
St-Joseph du Canada.

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la société sont dues et payables, par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. Conformément aux articles 199 et 200 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de avril prochain, n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer. (Voir l'article 166 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances, est par le fait même, et sans autre avis, suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.

**CONDOLEANCES.**

Ottawa Est, 10 fév. — A la dernière assemblée du conseil n° 120 de l'Union St-Joseph du Canada, il fut proposé par J. B. Labrie, secondé par E. J. Bruyère: Que les membres de ce conseil prient leur estimé confrère, M. Philibert Phillion, d'accepter leurs plus sincères condoléances et de croire en leur plus vive sympathie dans la double perte qu'il vient de subir, celle de son épouse bien-aimée et celle de sa fille Colombe; et que copie de cette résolution soit envoyée à M. P. Phillion et au "Prévoyant".

C. LANGLOIS, E. J. BRUYÈRE,  
président. secrétaire.

Lachute, 5 fév. — A sa séance régulière du 5 février, le conseil de Lachute Mills a adopté la résolution suivante: Proposé par M. Laurent J. Courteau, secondé par M. Félix Paquet, que les membres de ce conseil tiennent à témoigner leurs plus vives sympathies à leur dévoué et si sympathique secrétaire, M. Gédéon Desjardins, à l'occasion de la mort de son enfant Henri-Claude, âgé de 2 ans et 4 mois, survenue dans le courant de janvier, et que copie de cette résolution soit transmise au "Prévoyant" pour publication.

LAURENT J. COURTEAU,  
censeur.

St-Damien, fév. — Les membres du conseil de St-Damien ont appris avec peine la mort de l'épouse bien-aimée de leur confrère Georges Dugas, et prient ce dernier ainsi que sa famille d'accepter leurs plus vives sympathies en cette douloureuse circonstance.

E. BEAULIEU, sec.

# CONCOURS DE RECRUTEMENT

**Primes attrayantes aux Agents  
dans tous les districts.**

**Superbes Bannières aux Conseils**

**Du 1er mars 1911 au 31 juillet 1911**

Le comité de propagande de l'Union St-Joseph du Canada a décidé d'instituer un concours de recrutement. Ce concours commencera le 1er mars 1911 et se terminera le 31 juillet de la même année.

## Avantages Exceptionnels pour la période du Concours.

Conditions d'admission	{	1.—Donner sa demande d'admission à l'agent.
		2.—Déposer entre les mains de l'agent \$2.00 pour examen médical et un mois de contribution.
		3.—Subir, sans délai, l'examen médical.
Faveurs spéciales	{	Police gratuite.
		Code gratuit.
		Certificat gratuit.
		Insigne-bouton gratuit. Insigne-gala à tout aspirant payant 4 mois d'avance.

## Primes aux Agents.

1. A tout agent proposeur de 40 membres ou plus, une montre en or.
2. A tout agent proposeur de 25 membres ou plus, une montre en argent.
3. A tout agent proposeur de 15 membres ou plus, un loquet en or aux armes de la société.
4. A tout agent proposeur de 10 membres, une chaîne en or.
5. A tout agent proposeur de 5 membres, une épinglette en or aux armes de la société.

Ces primes comportent la condition de deux mois de contribution payés par chaque nouveau membre.

Tout en recevant les primes ci-dessus énumérées, les agents auront droit aux commissions suivantes :

Police de \$500. ou de \$750. . . . .	\$1.50
Police de \$1,000 ou de \$1,500 . . . . .	\$2.00

De plus, si les aspirants paient trois mois de contribution à leur entrée ou consécutivement après l'entrée, \$1.00 en plus sera accordée à l'agent.

N.B.—Si l'aspirant est refusé, son argent lui est remboursé moins \$1.25.

## Primes aux Conseils.

Les conseils locaux, en faisant admettre 50 nouveaux membres durant le concours, auront droit à une superbe bannière de \$50.00 en plus des commissions ordinaires et des primes. Les conseils qui possèdent déjà une bannière, recevront \$40.00 en argent.



## Observations Générales.

Toute demande d'admission devra être recommandée par le président et le secrétaire du conseil local ; dans les endroits où il n'existe ni conseil local ni bureau de perception, par le curé ou deux notables.

Les agents devront inscrire leur nom sur la demande d'admission.

Pour être admis membre de la société, il faut avoir 16 ans révolus et ne pas dépasser 45 ans, professer la religion catholique romaine, parler la langue française, être sobre, jouir d'une bonne santé.

Quiconque a une occupation dangereuse doit le dire sur sa demande d'admission.

Les organisateurs doivent faire le choix des agents ou s'entendre avec les conseils à ce sujet.

Les organisateurs salariés par l'Union St-Joseph du Canada ne pourront concourir pour les primes ou commissions spéciales.

➔ Nous exhortons nos officiers de conseils locaux et nos membres à commencer la propagande. Qu'ils prônent la stabilité et les avantages de l'Union St-Joseph du Canada. Que tous se mettent à l'œuvre d'un commun accord. Nous comptons sur la bonne volonté de tous les sociétaires pour atteindre le chiffre de 30.000 membres, et nous sommes certains que nous ne serons pas déçus dans nos espérances.

Enrôlons nos amis !

## REMERCIEMENTS.

Ottawa, 24 fév.—Veuillez accepter mes remerciements pour la promptitude avec laquelle vous venez de me payer ma réclamation, au montant de \$1.000.00, pour le décès de mon beau-frère, M. Venance Auclair, décédé le 14 décembre dernier.

Elles sont rares, je crois, les sociétés qui peuvent se vanter de payer les réclamations avec autant de promptitude. En effet, après vous avoir fourni mes lettres de tutelle, qui complétaient le dossier de ma réclamation, le 20 février, je reçois votre chèque juste quatre jours après, soit le 24 février 1911.

Je désire aussi vous offrir mes plus sincères remerciements, en mon nom et au nom de toute ma famille, pour l'empressement et toute l'attention que vous avez pris pour faire profiter mon jeune neveu, Joséphat Auclair, des avantages du Centin Collégial. Le nouveau junioriste, confié à la garde vigilante des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée, au Juniorat du Sacré-Cœur, à Ottawa, saura, je l'espère, profiter de l'éducation que va lui donner l'avantage d'acquiescer la caisse éminemment charitable et patriotique du Centin Collégial, et sera, plus tard, un de ses apôtres les plus dévoués en même temps qu'un des agents les plus fidèles de notre belle et grande association.

Puisse son travail, plus tard, vous récompenser de la généreuse idée que vous avez eu d'établir cette caisse du Centin Collégial, qui est appelée à faire tant de bien au sein de notre jeunesse canadienne-française.

Encore une fois, M. le Président, merci, et veuillez me croire comme toujours

Votre tout dévoué,

E. J. LABELLE,  
Tuteur de la succession Auclair.

Ottawa, Ont., 9 fév.—Mes plus sincères remerciements à l'Union St-Joseph du Canada pour le chèque de \$14.29 que je viens de recevoir. Et, je me promets de faire tout en mon pouvoir pour encourager d'autres personnes à devenir membres de notre belle société.

DANIEL SEMANDE.

Millerand, Ont., 13 fév.—Je vous prie de recevoir mes sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apportée au règlement de ma réclamation de bénéfices en maladie au montant de \$39.98. Je vous prie de publier ma reconnaissance dans le "Prévoyant", afin d'encourager le public à appartenir à notre belle société canadienne-française et catholique.

HECTOR BERTRAND.

Ottawa, 6 fév.—Je désire vous remercier de la promptitude avec laquelle vous avez répondu à mon appel, comme membre de notre belle et florissante société. Encore une fois, merci de tout cœur.

TÉLESPHORE DESCHAMPS.

Green-River, 11 fév.—J'accuse avec reconnaissance réception d'un chèque de \$100.00, en paiement de ma réclamation pour le décès de mon épouse, et je profite de cette même occasion pour vous remercier des \$75.00 de bénéfices en maladie que j'ai reçus antérieurement de la société. Je ne saurais trop recommander l'Union St-Joseph du Canada à toutes les familles.

THÉODORE DIONNE.

Longueuil, 12 fév.—Je vous remercie infiniment pour la promptitude avec laquelle j'ai reçu mes bénéfices en maladie.

E. TRUDEAU.

St-Alban, 5 fév.—Je remercie bien cordialement l'Union St-Joseph du Canada pour la promptitude apportée au règlement de ma réclamation pour bénéfices en maladie par suite d'accident de travail, réclamation au montant de \$75.00. Je ne puis trop encourager les gens à faire partie de notre belle société.

JOSEPH PERRON.

Hull, 3 fév.—Je vous prie de recevoir mes sincères remerciements pour les bénéfices en maladie que j'ai reçus du conseil n° 2 de Hull. Je vous prie de reproduire cette marque de reconnaissance dans le "Prévoyant", pour le plus grand bien de l'Union St-Joseph du Canada.

ISAIE POIRIER.

St-Joachim, fév.—Je viens de recevoir la somme de \$25.00 pour bénéfices en maladie et m'empresse de vous écrire pour vous en remercier et vous féliciter de la ponctualité que vous apportez dans le paiement des réclamations qui vous sont faites.

JOACHIM ROBERT.

St-Joachim, fév.—J'ai bien reçu la somme de \$75.00 qui m'était due pour bénéfices en maladie et vous en remercie infiniment.

ROSARIO MONDOR.

St-Polycarpe, 21 fév.—Je me fais un devoir en même temps qu'un plaisir de vous remercier pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de ma réclamation au montant de \$75.00, somme qui m'était due pour ma dernière maladie, qui a duré 15 semaines. Je ne puis faire autrement que de recommander à tous l'Union St-Joseph du Canada.

FRÉDÉRIC DICAIRE.

Ottawa, 27 fév.—J'offre mes sincères remerciements à l'Union St-Joseph du Canada pour la manière prompte avec laquelle elle m'a fait remise de la somme de \$900.00, montant de l'assurance de mon fils Ludger.

ALF. ANGER.